

Rapport d'activités 2008

CIPRA France

Comité français
de la Commission Internationale
pour la Protection des Alpes



Sommaire

INTRODUCTION	4
1 RENFORCER LA POSITION DE CIPRA FRANCE EN TANT QUE POLE DE REFERENCE SUR LA CONVENTION ALPINE EN FRANCE.....	4
1.1 Renforcer la mise en œuvre de la Convention alpine en France : des réalisations majeures aux côtés de la présidence française	5
1.1.1 Un colloque et une publication unanimement salués et reconnus.....	5
1.1.2 Vers un manuel d'application de la Convention alpine	5
1.1.3 La Semaine alpine 2008 à l'Argentière la Bessée : un rendez-vous international pour la promotion de la Convention alpine.....	6
1.1.4 La coordination technique d'un concours pan-alpin pour la promotion du tourisme durable dans les Alpes.....	7
1.1.5 Une forte implication nationale et internationale au sein du groupe « transport » de la Convention alpine	8
1.1.6 Superalp ² : sensibiliser le public à la mobilité douce dans les Alpes	8
1.2 Communications et interventions diverses sur la Convention alpine	9
2 CIPRA FRANCE, PARTENAIRE NATIONAL DE CIPRA INTERNATIONAL : LES COLLABORATIONS SE RENFORCENT	10
2.1 Participation au fonctionnement interne de CIPRA.....	10
2.2 Relais d'informations et de contacts pour diverses actions	11
2.3 Co-organisation d'un séminaire technique sur le thème de l'éolien dans les Alpes.....	12
2.4 cc.alps	12
2.5 econnect.....	13
2.6 Climalp : promouvoir les bâtiments énergétiquement efficients et valorisant le bois des Alpes	14
3 PLUS DE PROJETS ET DE SOLLICITATIONS A L'ECHELLE INTERNATIONALE.....	14
3.1 Etude d'intérêt pour un livre vert sur les liaisons ferroviaires et le transport des marchandises dans l'EuroRégion franco-italienne	15
3.2 Clim'actions pour l'emploi : un projet Interreg Alcotra à remanier.....	15
4 DES PROJETS POUR LES ALPES FRANÇAISES.....	16
4.1 L'enjeu du foncier dans les vallées alpines.....	16
4.2 Héliiski	16
4.3 Développement durable et stations de ski	17
5 « ALLIANCE DANS LES ALPES » : AGRANDISSEMENT DU RESEAU DE COMMUNES.....	18
6 PARTICIPATION A DES RESEAUX D'ACTEURS EN FRANCE ET AVEC L'ETRANGER.....	19

7	CIPRA FRANCE	19
7.1	Vie associative interne... ..	19
7.2	...pour et avec ses organisations membres	20
	EN GUISE DE CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2009	20
	ANNEXE 1 : ASSOCIATIONS MEMBRES DE CIPRA FRANCE AU 31 DECEMBRE 2008.....	22
	ANNEXE 2 : REVUE DE PRESSE (NON EXHAUSTIVE)	24
	ANNEXE 3 : PROGRAMMES DES SEMINAIRES ORGANISES PAR CIPRA FRANCE EN 2008	25

Introduction

2008 a tenu ses promesses.

Après une année 2007 qui est venue renforcer le volume d'activités de l'association et de fait, sa visibilité dans le paysage alpin français et européen, 2008 nous a permis d'atteindre un haut degré d'implication dans des projets toujours plus nombreux et plus pertinents en matière de développement durable dans les Alpes.

Les pages qui suivent font état des actions menées en 2008 par le directeur de CIPRA France, Alexandre Mignotte, par la chargée de mission Siv Ann Lippert, par la chargée de mission à temps partiel Jennifer Heuck – spécifiquement affectée aux problématiques et études juridiques – et dont le contrat s'est terminée au 30 septembre de l'année. Suite à l'annonce du départ volontaire de Siv Ann Lippert pour raison personnelle, son remplacement a conduit au recrutement d'une nouvelle chargée de mission. Charlotte Penel a donc intégré l'équipe au 1^{er} décembre 2008 dans le cadre d'un contrat à durée

indéterminée. Le départ effectif de Siv Ann Lippert est survenu mi-décembre 2008.

Il se doit évidemment d'être rappelé que tout le travail accompli doit beaucoup à l'implication de plusieurs membres du bureau et conseillers techniques bénévoles. Pierre Moreau, a activement œuvré pour différents projets fondés sur la problématique de la mobilité durable dans les Alpes et de la construction passive. Sur ce dernier thème, l'investissement important de Jean Loup Bertez, membre individuel de CIPRA France, est à souligner. La forte mobilisation de Roger Caracache sur les actions initiées par « Alliance dans les Alpes » fut également un apport considérable pour le développement de ce réseau de communes. Michel Chamel, trésorier s'est également fortement investi dans les travaux et le séminaire international menés sur le thème de l'énergie éolienne. Enfin, l'implication constante de Patrick Le Vaguerèse, président de CIPRA France, doit une fois encore être rappelée, en raison de son rôle moteur dans le dynamisme de l'association.

1 Renforcer la position de CIPRA France en tant que pôle de référence sur la Convention alpine en France

Dans le cadre de ce pôle d'activité, CIPRA France s'est fixé comme objectif de suivre la mise en œuvre de la Convention alpine en France et de la faire connaître dans divers cercles d'acteurs (élus, associations, administrations, entreprises...) par le biais d'actions de communication et de formation. En 2008, plusieurs actions ont contribué à la réalisation de ces objectifs.

L'action de CIPRA France pour la Convention alpine s'est vue particulièrement intensifiée en 2008 en raison de la présidence française du traité international (novembre 2006 – mars 2009). L'association s'est très fortement impliquée dans divers projets et manifestations aux côtés des services du MEEDDAT, du secrétariat permanent de la Convention Alpine, de CIPRA International et d'autres grandes organisations nationales et internationales.

Afin d'assurer un lien effectif entre les échelles locales de mise en œuvre concrète de la Convention alpine et les discussions et réflexions qui s'élaborent à son sujet au niveau international, CIPRA France a été présente à tous les comités permanents présidés par la France depuis fin 2006.



1.1 Renforcer la mise en œuvre de la Convention alpine en France : des réalisations majeures aux côtés de la présidence française

Suivre le déroulement et les enjeux de la mise en œuvre de la Convention alpine reste au cœur des

activités de CIPRA France. Des réalisations importantes ont pour ce faire été conduites en 2008.

1.1.1 Un colloque et une publication unanimement salués et reconnus

Afin de rendre la mise en œuvre de la Convention alpine effective, en particulier sur le plan juridique, il est nécessaire de renforcer la connaissance de l'enjeu juridique de ce traité auprès des responsables des collectivités territoriales, des administrations d'états, des juristes et associations. Pour cela CIPRA France s'est engagée dès 2007 à mener une expertise juridique du traité international au regard du droit français. Ce travail a été conduit en partenariat avec une équipe de juristes de haut niveau dirigée par Philippe Yolka, professeur à l'université Grenoble 2 (Centre de Droit de la Montagne), et sous la responsabilité de Jennifer Heuck, ex-chargée de mission « juridique » à CIPRA France.

Une conférence de restitution des résultats de cette étude s'est tenue à Chambéry les 6 et 7 mai 2008. Sur les deux journées de conférence, plus de 200 personnes ont assisté aux interventions d'experts universitaires sur différents thèmes (Droit international, Droit européen, Système institutionnel, Transport, Tourisme, Aménagement, Nature, etc.) et représentants d'institutions alpines (notamment Marco Onida, secrétaire général de la Convention alpine et Andreas Götz, directeur de CIPRA International, tous deux juristes).

Bien que beaucoup de participants n'avaient pas de connaissances juridiques profondes, ce colloque a généré beaucoup d'échanges et suscité un grand intérêt pour la Convention alpine. Il ressortait clairement un besoin de faire connaître les implications juridiques concrètes de la Convention alpine, pour aboutir à son applicabilité effective à court et à long terme.

Ce colloque a bénéficié du patronage de l'ANEM (Association nationale des élus de la montagne) et du

secrétariat permanent de la Convention alpine, ainsi que du soutien du MEEDDAT (Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire), de la DIACT (Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires), de la Ville de Chambéry et de Chambéry Promotion.

Afin de rendre compte de la qualité des travaux conduits pendant plus d'un an et des présentations de cette conférence, des actes ont été publiés en novembre 2008, de manière à être présentés et distribués à certains partenaires institutionnels français et étrangers à l'occasion du 38e comité permanent de la Convention alpine qui s'est tenu à Innsbruck du 19 au 21 novembre 2008.

Cette publication a été saluée par nos partenaires du MEEDDAT ainsi que par le secrétaire général de la Convention alpine.



1.1.2 Vers un manuel d'application de la Convention alpine

Parallèlement à l'étude et à la conférence mentionnées ci-dessus, Jennifer Heuck a initié un travail sur un manuel de mise en œuvre de la

Convention alpine en France, tel qu'il en existe un pour l'Autriche et l'Allemagne. Ce manuel devrait, à terme, constituer un outil important pour les élus

locaux afin de les soutenir dans la mise en œuvre de projets en adéquation avec la Convention alpine et des exigences du développement durable. Ce projet a retenu l'attention de nombreuses institutions, associations et organismes (MEDDAAT, DIACT, ANEM, Mountain Wilderness France notamment), lesquels ont accepté de faire partie d'un comité de pilotage spécifique. La structure générale de ce document ainsi que certains chapitres introductifs ou plus thématiques ont déjà été rédigés.

Or, depuis le départ de Jennifer Heuck fin septembre (pour un doctorat à l'institut de Droit Européen de

l'université de Fribourg/CH), ce projet est pour l'instant suspendu. CIPRA France a toutefois activement participé à la réalisation d'un document de ce type, mais beaucoup plus synthétique, par le secrétariat permanent de la Convention alpine. Ce document devrait être finalisé courant 2009. De très bons contacts ont pu être établis avec le juriste qui réalise cet ouvrage à paraître. Ce dernier s'est montré très motivé pour approfondir le travail de formalisation des modalités de mise en œuvre du traité international en partenariat avec CIPRA France.

1.1.3 La Semaine alpine 2008 à l'Argentière la Bessée : un rendez-vous international pour la promotion de la Convention alpine

La semaine alpine est une des manifestations les plus importantes pour le développement durable dans l'arc alpin, réunissant les acteurs Français, Italiens, Suisses, Allemands, Autrichiens, Slovènes et Liechtensteinois de tous les grands réseaux de la recherche alpine (ISCAR), des communes (« Alliance dans les Alpes »), des ONGs (CIPRA), des espaces protégés (ALPARC) et des Clubs alpins (CAA). La première édition s'est déroulée en 2004 à Kranjska Gora/SI et avait pour thème « Les Alpes de la génération à venir ». Elle avait rassemblé plus de 200 personnes.

La deuxième édition de cet événement s'est déroulée du 11 au 15 juin 2008 à l'Argentière-la-Bessée/F sur le thème de la question de l'innovation dans les Alpes, nécessaire pour bâtir un avenir viable et soutenable de cet espace.

324 participants sont venus de tous les pays de l'Arc alpin mais aussi d'Algérie, d'Espagne, de Belgique, des Pays Bas et du Royaume Uni.

La Semaine alpine a été la grande manifestation publique de la Présidence française de la Convention alpine et à ce titre, a été soutenue par Jean Louis Borloo, Ministre d'Etat, Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire par la présence tout au long de la manifestation de Laurent Stéfani, ambassadeur de l'Environnement et Président de la Présidence française de la Convention alpine.

Différentes personnalités françaises et internationales ont également honoré cette manifestation de leur présence.



Au premier rang, de droite à gauche: M. Joël Giraud (Vice président du Conseil régional PACA, Maire de l'Argentière la Bessée et député des Hautes Alpes), Mme Marie Bouchez (conseillère régionale PACA), Jean Pierre Chomienne (Commissaire de massif des Alpes), Marie Joëlle Couturier (chargée de mission SAI-MEEDDAT), Silvia Reppe (Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la sécurité nucléaire), Laurent Stéfani (ambassadeur de France pour l'environnement), Michel Vauzelles (Président de la région PACA).

CIPRA France a joué un rôle important au sein du COSALP (Comité d'Organisation de la Semaine Alpine) aux côtés des grandes organisations internationales citées plus haut. La présidence du COSALP a par ailleurs été assurée par le Président de CIPRA France. Afin d'assurer un ancrage de l'événement dans le territoire, ces organisations se sont associées aux collectivités locales hôtes de la manifestation : la commune de l'Argentière-la-Bessée et la communauté de communes du Pays des Ecrins (Hautes-Alpes/F).

Les organisateurs, à l'exception du Club Arc Alpin, ont tous participé financièrement au budget de la Semaine alpine ; certains, à l'instar de CIPRA France, l'ont fait à travers la mise à disposition de leur

personnel. Toute l'équipe de CIPRA France était présente durant l'événement et s'est mobilisée pendant les 18 mois investis pour son organisation (conception du programme, lien avec les collectivités hôtes, recherche d'intervenants, communication, demandes de financements, logistique, pilotage de sessions d'interventions, etc.).

Le titre de la semaine alpine 2008 « Innover [dans] les Alpes » portait en soi une double signification : Innover dans les Alpes (les actions et projets innovants) et Innover les Alpes (repenser l'Arc alpin et le développement qui s'y déroule dans leur ensemble et à la lumière, notamment, de la Convention alpine).

Différentes organisations ont profité de la venue du grand nombre de participants pour organiser des réunions ou assemblées internationales (GTA-Via Alpina, Alparc, ISCAR, Alliance dans les Alpes, CAA).

CIPRA France se félicite ainsi d'avoir pu accueillir en France, à l'Argentière la Bessée, les représentants de CIPRA International et de toutes les délégations nationales à l'occasion de l'Assemblée annuelle 2008 de l'ONG.

Outre les organisateurs, ont soutenu cette manifestation :

- Le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement Territoire ;
- La Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur
- Le Conseil général des Hautes Alpes
- Le Comité de Massif des Alpes
- Le Parc national des Ecrins.

CIPRA France et tous les membres du COSALP les remercient encore une fois ici de leur confiance.

1.1.4 La coordination technique d'un concours pan-alpin pour la promotion du tourisme durable dans les Alpes

Dans le cadre de la Présidence française de la Convention alpine, le Ministère Français de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire (MEEDDAT/Secrétariat Général-Direction des Affaires européennes et internationales) a souhaité lancer, en liaison avec le Secrétariat Permanent de la Convention Alpine (SPCA) et en application de l'article 19 du protocole tourisme de la Convention alpine, un appel à présentation de réalisations touristiques durables et innovantes dans les Alpes. Cette idée s'est progressivement formalisée à l'issue de discussions entre Alexandre Mignotte et des membres de l'équipe de la Présidence française dès 2007. Ce concours s'inscrit en outre dans la logique des travaux menés sur le thème du tourisme durable, identifié comme une priorité de la présidence.

Le principe d'un tel concours a été définitivement validé par toutes les délégations officielles de la Convention alpine à l'occasion du comité permanent d'Innsbruck (A) en novembre 2008. C'est à ce moment également qu'a été validée la mission de coordination technique internationale du concours à CIPRA France. Le travail de conception du concours avait toutefois démarré dès l'été 2008 au sein de notre équipe, en lien avec CIPRA International.

CIPRA France a donc été l'opérateur technique premier du MEEDDAT pour la mise en œuvre de ce

projet international. De nombreuses tâches ont été accomplies dans un temps très court, notamment entre l'ouverture officielle du concours (26/11/08), la clôture du concours (25/01/09) et la remise des prix aux lauréats (lors de la conférence des ministres à Evian le 11/03/09) :

- conception du cahier des charges,
- définition des critères d'éligibilité,
- conception-traduction dans toutes les langues alpines du formulaire de candidature,
- communication-diffusion du formulaire,
- instruction des dossiers de candidatures en français et allemands,
- coordination de l'instruction des dossiers de candidatures en slovène et italien avec CIPRA International et les autres délégations de la CIPRA
- conception des outils d'évaluation des candidatures pour les membres du jury international
- coordination de la session d'évaluation des candidats (Bolzano, 4 février 2009)
- assistance pour la cérémonie de remise des prix à Evian (11 mars 2009).

Outre l'identification de 29 réalisations touristiques durables remarquables dans l'Arc alpin, ce projet a

permis à CIPRA France d'affirmer ses compétences sur ce thème aux niveaux national et international, de renforcer ses relations opérationnelles avec le « réseau CIPRA », de travailler très étroitement et très

efficacement avec le MEEDDAT, et plus généralement de renforcer l'expérience de la CIPRA en matière de concours à l'échelle internationale.

1.1.5 Une forte implication nationale et internationale au sein du groupe « transport » de la Convention alpine

Au regard de son investissement sur les enjeux de la mobilité dans les Alpes depuis plusieurs années, CIPRA France a été sollicitée dès l'été 2006 pour intégrer à titre d'expert le groupe de travail « transport » de la Convention alpine, groupe présidé par la France depuis sa création.

Au titre du mandat qui lui a été attribué lors de la conférence des ministres d'Alpbach (A.) en 2006, ce groupe a initié dès 2007 un travail international de recueil et d'analyse de bonnes pratiques en matière de mobilité douce afin de mieux connaître et de promouvoir de telles stratégies et produits dans les Alpes. C'est plus spécialement le sous-groupe de travail « mobilité durable » qui fut en charge de ce travail. Chacune des délégations officielles représentées au sein de ce sous-groupe a dû réaliser un recueil analytique de bonnes pratiques issues de leur pays. Le MEEDDAT a officiellement chargé CIPRA France de la réalisation du recueil analytique de bonnes pratiques alpines françaises. Plus encore, CIPRA France a été mandatée pour la conception des outils communs d'analyse pour tous les pays alpins, pour assister la présidence de ce sous-groupe dans la coordination des travaux entre chacun des pays et dans la rédaction du rapport transnational présenté lors de la Conférence des Ministres de la Convention alpine en mars 2009.

L'implication de CIPRA France sur les enjeux de la mobilité alpine durable des personnes a donc été très intense en 2008, aux échelles internationale (réunions et séminaires internationaux du groupe « transports »), nationale ou locale (séminaires alpins français initiés par le Meeddat, contacts et rencontres avec des opérateurs de transports, etc.).

Ce travail a permis d'identifier et d'analyser des exemples urbains et non-urbains de bonnes pratiques en matière de mobilité douce dans les Alpes, en se focalisant notamment sur le caractère opérationnel de ces exemples (leur efficacité), sur leur caractère innovant ainsi que sur les conditions de leur transférabilité.

Il convient de noter que la première phase de ce travail initié dès l'automne 2007 s'est faite en coopération avec Mountain Wilderness France.

Le recueil analytique de bonnes pratiques françaises, tout comme le rapport de synthèse transnational ont été finalisés courant décembre 2008 avec la présidence française de la Convention alpine et du groupe de travail « transport », les experts concernés des délégations officielles et le secrétariat permanent de la Convention alpine.



CIPRA France (P. Moreau et A. Mignotte) au séminaire international de Bonn (All.) sur l'accessibilité en transports publics des stations touristiques alpines.

1.1.6 Superalp² : sensibiliser le public à la mobilité douce dans les Alpes

Après l'édition 2007 réalisée dans le cadre d'un programme Interreg Espace alpin, le secrétariat permanent de la Convention alpine a souhaité renouveler la réalisation d'une traversée alpine par modes de transports doux (vélo, marche, bus, trains,

télécabine). L'objectif principal de ce voyage auquel se joignent des journalistes, des représentants d'organismes et d'institutions, des personnalités reconnues pour leur engagement en faveur du développement durable, des élus, etc., est de

sensibiliser les citoyens alpins aux modes de transports doux dans les Alpes.

Pour l'édition 2008, qui s'est déroulée du 12 au 22 juin 2008, le secrétariat général de la Convention alpine a sollicité l'aide de CIPRA France pour l'identification et l'invitation de « Superalpiners » et de journalistes pouvant couvrir l'événement, pour la diffusion de l'information relative à la traversée, pour quelques tâches logistiques liées au parcours en France, ainsi que pour être du voyage – tâche la plus agréable bien entendu. C'est avec enthousiasme que nous avons contribué à cette belle idée d'autant que le départ de la traversée a eu lieu à l'Argentière la Bessée, à l'issue de la Semaine alpine 2008 (cf. 1.1.3.). En raison d'une importante réunion de travail en Autriche, A. Mignotte n'a pu faire partie de Superalps² que pour les étapes françaises et l'arrivée en Suisse (de l'Argentière la Bessée à Zurich).

Outre le plaisir de parcourir les Alpes par des modes de transports doux, cette initiative a permis à CIPRA France de se rapprocher de journalistes français et étrangers spécialisés sur les enjeux du développement durable, de travailler étroitement et directement avec le personnel du secrétariat permanent, de rencontrer et d'échanger avec les maires de Gap et de Chambéry (villes étapes) dans des circonstances particulièrement agréables et conviviales.



Conférences de presse avec les maires de Gap (au centre en haut), de Chambéry (au centre en bas), et Marco Onida (à droite en haut et bas), secrétaire général de la Convention alpine.

1.2 Communications et interventions diverses sur la Convention alpine

Au-delà de nombreuses interventions informelles pour expliquer la Convention alpine et ses implications dans différents domaines d'activités, voici quelques moments au cours desquels CIPRA France a eu l'occasion de présenter publiquement ce traité, tant dans sa globalité que sur des dimensions spécifiques :

- le 8 janvier, Siv Ann Lippert et A. Mignotte sont intervenus à l'université de Savoie pour présenter CIPRA France, la CIPRA, la Convention alpine et les enjeux de la mise en œuvre du protocole tourisme.

- Le 6 mars, A. Mignotte est intervenu à l'HES de Lullier (CH) pour présenter CIPRA France, la CIPRA et les enjeux de la mise en œuvre du protocole tourisme de la Convention alpine.

- le 24 avril, A. Mignotte est intervenu dans le cadre des Rencontres régionales de la Montagne organisée par la Région PACA, et plus spécialement dans l'atelier « tourisme durable ». Il a présenté CIPRA

France, la CIPRA et les enjeux de l'application du protocole tourisme de la Convention alpine.

- le 24 avril, P. Moreau est intervenu dans le cadre du colloque « Le tourisme durable en territoire de montagne, 365 jours par an » organisé par l'ANEM dans le cadre du Salon de l'Aménagement de la Montagne de Grenoble.

- Le 8 mai, A. Mignotte est intervenu à l'université de Lausanne (CH) pour présenter CIPRA France, la CIPRA et la Convention alpine.

- Le 7 août, Siv Ann Lippert est intervenue dans une table ronde sur les enjeux du développement durables dans les Alpes dans le cadre du festival du livre de l'Argentière la Bessée.

- Le 10 octobre, Siv Ann Lippert est intervenue pour présenter le protocole Forêt de la Convention alpine dans le cadre de Journées d'information et

d'échanges sur la forêt de montagne organisées par le Réseau Forêt de FNE.

– le 13 novembre, A. Mignotte est intervenu à l'université Joseph Fourier-Grenoble 1, pour présenter CIPRA France, la CIPRA, la Convention alpine et les enjeux de la mise en œuvre du protocole tourisme.

– Le 16 novembre, A. Mignotte est intervenu à Sallanches dans le cadre des Rencontres alpines du

Centre de la Nature Montagnarde pour présenter CIPRA France, la CIPRA, la Convention alpine et pour présenter des initiatives durables de divertissement dans les Alpes.

– le 29 novembre, P. Le Vaguerèse est intervenu dans le cadre d'une conférence sur la Convention alpine organisée au sein du Festival International du Film de Montagne d'Autrans.

2 CIPRA France, partenaire national de CIPRA International : les collaborations se renforcent

Comme pouvait l'annoncer les collaborations fructueuses de 2007, les contacts avec CIPRA International et les autres représentations nationales de la CIPRA ont été riches et nombreuses en 2008.

Des rencontres sur le fonctionnement interne de l'ONG, des collaborations autour de projets, des échanges d'informations et débats sur des thèmes en

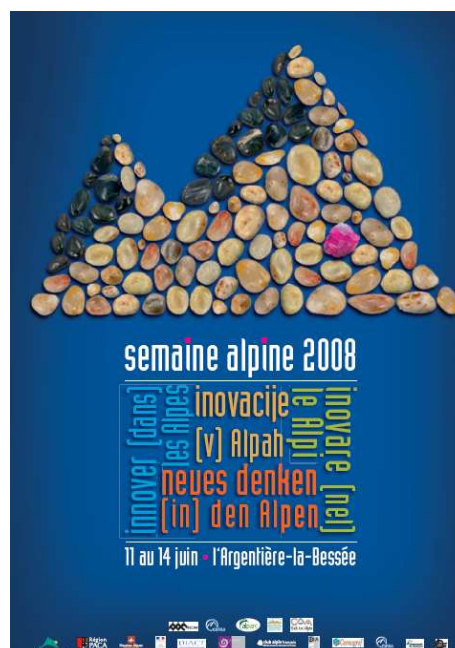
lien direct avec l'actualité alpine ont eu lieu dans différents pays alpins.

On peut également noter que les échanges avec CIPRA International se font de plus en plus à double sens : si CIPRA International confie des projets à CIPRA France, CIPRA France est aujourd'hui également devenue force de proposition et d'action auprès de CIPRA International.

2.1 Participation au fonctionnement interne de CIPRA

CIPRA France a participé au comité directeur (31 janvier au 2 février 2008, Schaan – FL), à l'Assemblée des délégués (14 juin 2008 à L'Argentière la Bessée/F), ainsi qu'à la Conférence annuelle de la CIPRA. Ces deux dernières assemblées ont eu lieu dans le cadre de la semaine alpine à L'Argentière la Bessée, du 11 au 14 juin 2008 sur le thème « Innover [dans] les Alpes », manifestation organisée par CIPRA France et ses partenaires, et en présence de Joël Giraud, député – maire de L'Argentière la Bessée.

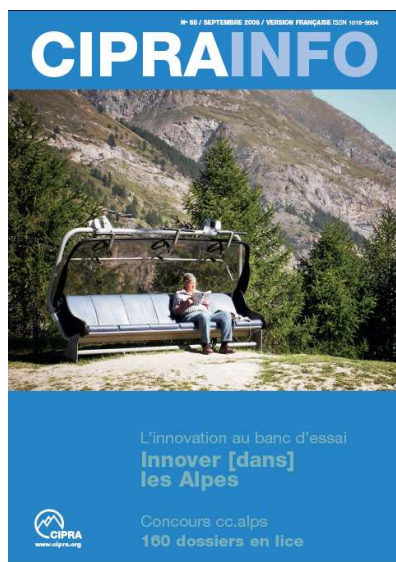
CIPRA France est également toujours présente lors des réunions de lancement, de conception ou d'organisation de programmes internationaux pilotés par CIPRA International en partenariat avec toutes les délégations nationales. Ces rendez-vous participent très activement à renforcer le poids de CIPRA France dans l'ONG et, ce faisant, de mieux faire entendre les problématiques alpines françaises à l'échelle de l'Arc alpin entier.



2.2 Relais d'informations et de contacts pour diverses actions

Tout au long de l'année, CIPRA France a répondu aux sollicitations de CIPRA International et des autres représentations nationales de CIPRA pour fournir des contacts et des informations dans le cadre des diverses publications internationales (CIPRA Info, Newsletter Alpmedia, site web régulièrement mis à jour...) et conférences (conférences annuelles, diverses conférences thématiques organisées dans les pays voisins) de notre organisation. On peut à titre d'exemple noter la publication d'un article intitulé « Un besoin urgent d'outils efficaces de régulation », réalisé par Alexandre Mignotte dans le CIPRA Info n°87/2008.

CIPRA France, clairement identifiée comme un interlocuteur de premier plan sur tous les enjeux du développement durable des Alpes, est également très fréquemment sollicitée pour fournir informations, avis, opinions sur des thèmes faisant l'actualité. Cette communication est mise en place grâce à nos nombreux échanges directs avec nos partenaires, à travers les différentes publications de la CIPRA ou encore grâce à des interventions dans le cadre d'opérations organisées par nos membres ou d'autres organisations intéressées par les compétences développées par CIPRA France (associations, administrations, organismes de recherches, etc.).



Un site dynamique, régulièrement mis à jour, directement accessible depuis le site « général » de l'ONG. <http://www.cipra.org/fr/CIPRA/cipra-france>

2.3 Co-organisation d'un séminaire technique sur le thème de l'éolien dans les Alpes

La coopération entre CIPRA International et CIPRA France a amené les deux associations à organiser en commun un séminaire sur le thème de « l'exploitation de l'énergie éolienne dans les Alpes ». Cet atelier a eu lieu à Sallanches les 7 et 8 novembre 2008. C'est également avec plaisir que nous avons pu à cette occasion nous rapprocher d'un de nos membres : le Centre de la Nature Montagnarde, qui nous a épaulé dans l'organisation de cette manifestation.

Ces deux journées d'échanges et de travail ont rassemblé des expert-e-s des représentations nationales de la CIPRA et de leurs organisations membres. Au départ, ce thème d'étude avait été identifié comme sujet d'intérêt par CIPRA France et présenté lors de la conférence annuelle 2008 à l'Argentière la Bessée. Devant le nombre croissant d'interrogations et de demandes concernant l'installation de fermes éoliennes dans l'espace alpin, CIPRA International et les CIPRA nationales se sont donc réunies pour réfléchir ensemble à la position à adopter.

A l'issue de cet atelier, un projet de prise de position a été élaboré. Il a par la suite été de nouveau discuté au cours du comité directeur de février 2009. Devant l'ampleur des enjeux et les nombreux domaines concernés par l'énergie éolienne (paysage, ressources énergétiques, biodiversité...), une prise de position finalisée n'a pu être élaborée et le sujet reste ouvert à compléments d'informations.

Tous ces échanges ne restent bien évidemment pas sans suite ni sans intérêt pour autant car ils seront synthétisés dans un prochain numéro de CIPRA Info et viendront alimenter un dossier thématique disponible sur le site internet de la CIPRA.

CIPRA France se félicite d'avoir donc initié un riche débat sur l'enjeu de l'éolien – et plus largement sur l'énergie – dans les Alpes et d'avoir participé à l'enrichissement des connaissances sur le sujet, pour l'intérêt de tous les acteurs alpins concernés par la problématique.

La mobilisation et l'investissement de Michel Chamel, trésorier de CIPRA France doit une fois de plus être saluée. Les documents qu'il a rédigés en préalable à ce séminaire de travail ont grandement contribué à la richesse des débats.

2.4 cc.alps

cc.alps est un projet piloté par CIPRA International et financé par la fondation suisse MAVA pour la protection de la nature.

Le changement climatique touche plus fortement les Alpes que d'autres régions d'Europe. C'est pourquoi des actions de lutte contre le changement climatique ou d'adaptation à cette évolution sont prises et préparées dans de nombreux secteurs. Avec le projet cc.alps démarré fin 2007, la CIPRA souhaite contribuer à ce que les mesures dans le domaine du climat s'harmonisent au mieux avec le principe du développement durable.

L'ambition générale de ce projet est de comprendre comment les Alpes « répondent » au changement climatique, quelles mesures sont déployées, à quelle échelle, selon quelles préoccupations, dans quels secteurs, etc.



La première phase du projet est en passe de se terminer. Grâce à un concours lancé l'été dernier et au travail des points de contacts nationaux du projet (CIPRA France pour la partie des Alpes qui nous concerne directement), environ 300 exemples de mesures ont été collectés et analysés par un collège d'experts internationaux du climat.

Les résultats de ces analyses ont été présentés lors d'une conférence à Bolzano les 2 et 3 avril 2009 intitulée « Sang froid sous l'effet de serre » !

La seconde phase du projet consiste à mettre en application ou à contribuer à la mise en œuvre de

mesures d'atténuation ou d'adaptation aux effets du changement climatique en partenariat avec divers acteurs alpins investis dans des projets pour le climat.

CIPRA France, en tant que point de contact national, a très activement participé à toutes les phases de ce projet :

- conception du projet avec CIPRA International et les autres délégations de la CIPRA ;
 - présence à tous les séminaires de travail internes (équipe du projet) et à la conférence de Dornbirn (A.) ouverte à tous les acteurs alpins concernés ;
 - promotion du concours cc.alps ;
 - réception et consultation des projets candidats au concours ;
 - valorisation des lauréats français (conférence de presse, médias) ;
- communication générale sur le projet cc.alps et l'enjeu de la protection du climat dans les Alpes ;
 - recherche et analyses de mesures en faveur du climat (hors projets candidats au concours) ;
 - identification d'acteurs alpins concernés par l'enjeu du climat dans les Alpes.

Il est à noter que le projet cc.alps comprend un volet spécifique dédié aux initiatives de sensibilisation et d'éducation à la protection du climat menées en direction des jeunes. Ce volet est piloté par CIPRA Allemagne.

Au regard des opérations conduites dans le cadre du réseau « Alliance dans les Alpes » en faveur des jeunes, et notamment des premiers « chantiers de jeunes » réalisés au cours de l'été 2008 à l'Argentière la Bessée, CIPRA France, en charge de l'animation de la partie française de ce réseau, met également ses compétences et ses contacts à disposition de cette partie de cc.alps.

2.5 econnect

Econnect est un projet Interreg « Espace alpin » officiellement lancé à Vienne (Aut.) début novembre 2008. Notre investissement en 2008 dans ce dernier s'est concentré sur la phase de conception et de rédaction de la réponse à l'appel à candidature européen, en lien avec CIPRA International. C'est en effet CIPRA International, partenaire officiel de ce projet qui nous a invités à prendre part à ce projet au titre de « sous-contractant ».

Econnect vise à protéger la biodiversité par la mise en place d'un continuum écologique transalpin. L'artificialisation croissante de nos espaces de vie, le développement des infrastructures de transports, l'affaiblissement du secteur agricole, etc. tendent très fortement à morceler les espaces naturels (ou semi-naturels). Outre les incidences paysagères et la raréfaction des zones de loisirs et de ressourcement pour la population, les espèces animales sont contraintes dans leurs déplacements vitaux et sont pour certaines sujettes à extinction à moyen voire à court terme.

Des organisations internationales étroitement liées à la Convention alpine, des institutions de recherche ainsi que des partenaires agissant directement sur le terrain (espaces protégés, administrations locales) se

sont regroupés pour définir les besoins et demandes existant sur la thématique de la connectivité écologique et développer des instruments innovants pour l'améliorer. Des actions concrètes sont prévues dans les 7 régions pilotes du projet.



Le travail de CIPRA France (essentiellement pour 2009 et 2010) se concentre plus spécialement sur le "work package n°6" ciblé sur les instruments et dispositions juridiques existants ou à envisager pour la mise en place d'un continuum écologique transalpin. Le but est d'améliorer la collaboration transnationale des espaces protégés alpins en facilitant la comptabilité de leurs statuts légaux, ainsi que d'examiner le contexte juridique d'établissement de corridors écologiques hors espaces protégés (par définition).

A travers Econnect, CIPRA France prend place au sein des projets européens Interreg Espace alpin, renforce

son partenariat avec CIPRA International, affirme ses compétences en matière juridique en lien avec la Convention alpine, développe ses collaborations avec

de nombreux organismes français (Conseil Général de l'Isère par exemple, partenaire de Econnect) ou étrangers.

2.6 Climalp : promouvoir les bâtiments énergétiquement efficaces et valorisant le bois des Alpes

Dans le cadre de l'application des protocoles « Energie » et « Forêts de montagne » de la Convention alpine, CIPRA International a développé depuis 2004 un projet technique pour valoriser les savoirs et les savoirs faire en matière de construction passive, et participer à la structuration des filières bois régionales. CIPRA France a largement contribué à cette action en France :

- interventions dans des réunions de conseils municipaux, conférences, groupes de travail, comme par exemple lors de la présentation du protocole « Forêts de montagne » auprès de la FNE en octobre 2008 ;
- support à l'organisation et à la coordination des « 2^e Assises nationales de la construction passive » (Salon européen du bois Grenoble – 4 et 5 Avril 2008). Cet événement a réuni autour d'experts français et étrangers près de 500 participants. Les échanges et débats ont montré combien les filières bois et construction révélaient des enjeux environnementaux, énergétiques et surtout économiques majeurs ;
- enrichissement de la base documentaire et d'information (site internet).

Il est clair que l'intérêt pour l'éco habitat va croissant et que la construction passive est amenée à connaître un essor sans précédent en France. La CIPRA, au travers de Climalp, a donc un rôle important à jouer notamment en tant que référent et relais, pour les contacts avec les territoires alpins en pointe sur la question de l'éco construction, comme le Vorarlberg en Autriche.

Sur ce point, l'investissement croissant de Jean Loup Bertez, membre individuel de CIPRA France et membre du bureau de l'association La Maison Passive France renforce la visibilité et la pertinence des actions de CIPRA France en matière de constructions passives en bois régional.



3 Plus de projets et de sollicitations à l'échelle internationale

En addition des projets menés avec CIPRA International (cf. 2.) et des réalisations conduites dans le cadre de la présidence française de la Convention alpine (cf. 1.), 2008 aura été une année charnière pour notre intégration et notre visibilité dans la « cour » européenne des projets de développement durable dans les Alpes.

Si plusieurs projets auxquels nous avons participé n'ont pas passé les phases de sélection, notre investissement dans les phases de conception nous a permis de nous « rôder » à l'exercice et de nouer de nouveaux contacts.

D'autres projets ont en revanche été acceptés.

Mais quel que soit le statut de ces projets, les sollicitations qui nous ont été adressées témoignent de toute évidence de la reconnaissance qui nous est accordée désormais sur la scène alpine française et internationale.

A titre informatif, CIPRA France s'est notamment investie en 2008 dans les programmes suivants qui n'ont malheureusement pas aboutis :

– Sustaintour – projet « Intelligent Energy Europe »

L'objectif principal était de promouvoir le développement d'énergies et de transports « intelligents » dans le secteur touristique au sein de

régions isolées tout en mettant en œuvre un réseau de régions européennes touristiques durables.

Partenaires:

Lead partner : Alliance pour le climat Autriche

Autres partenaires nationaux aux côtés de CIPRA

France : Autrichiens, Allemands, Grecques, Hongrois, Espagnols, Roumains et Suédois.

- Visit the Alps by train – projet « Interreg Alpine Space »

L'objectif principal était de mettre en œuvre des projets pilotes de mobilité touristique ferroviaire pour affirmer la faisabilité d'un accroissement de la mobilité touristique durable dans l'Arc alpin.

Lead partner: Agence Fédérale de l'Environnement autrichienne.

CIPRA France était identifiée comme partenaire en tant qu'observateur du projet.

Partenaires nationaux : autrichiens, suisses, italiens, allemands, français.

- GoAlps – Métropolitan GOvernance for Alpine Periurban Spaces – projet "interreg Alpine Space"

L'objectif de ce programme était de développer la gouvernance métropolitaine des espaces urbains et de montagne pour la valorisation des ressources alpines.

Lead partner : Grenoble Alpes Métropole

Partenaires nationaux : français, autrichiens, slovènes, italiens, suisses.

Nous avons par ailleurs été contactés pour intégrer le projet AdaptAlp (Adaptation to Climate Change in the Alpine Space – Interreg Alpine Space) qui a démarré en septembre 2008 ainsi que d'autres projets Alpine Space qui n'ont pas été retenus.

3.1 Etude d'intérêt pour un livre vert sur les liaisons ferroviaires et le transport des marchandises dans l'EuroRégion franco-italienne

A la suite d'échanges et de réflexions entre Pierre Moreau, Patrick Le Vaguerèse et Joël Giraud (VP Montagne PACA), la volonté de réaliser un livre vert sur les liaisons ferroviaires et le transport des marchandises dans l'EuroRégion Alpes Méditerranée fut validée.

L'objectif de cette étude, démarrée en septembre 2008 est de donner à la Région PACA, ainsi qu'à la Région Rhône Alpes et aux partenaires italiens un document qui puisse « rendre intelligent le débat » en la matière et faire avancer l'idée de « management du transfert modal » à l'échelle de l'EuroRégion Alpes Méditerranée.

CIPRA France a piloté ce travail mais la réalisation technique a été sous traitée au bureau d'étude autrichien TRAFICO, qui figure parmi les meilleurs experts internationaux alpins en matière de mobilité.

En 2008 ont été formalisés les enjeux d'une telle problématique. L'identification des matériaux nécessaires à la conception de la plupart des analyses et représentations cartographiques nécessaires à cette étude a également été conduite. Les résultats seront portés dans un rapport qui sera communiqué à la Région PACA au cours du printemps 2009.

3.2 Clim'actions pour l'emploi : un projet Interreg Alcotra à remanier

CIPRA France a été contactée dès l'hiver 2007 pour participer à un projet « Interreg Alcotra » (coopération transfrontalière franco-italienne) pilotée par le Centre de Ressources et de Recherches (dépendant de la CFDT) visant à étudier les incidences du changement climatique en matière d'emploi dans les Alpes. En effet, à partir du moment où l'on considère la variable climatique comme susceptible de produire des changements rapides sur l'environnement montagnard et certaines de ses activités économiques, il est également nécessaire

d'examiner les conséquences de telles évolutions sur les salariés concernés.

CIPRA France s'est fortement investie dans tout le montage du dossier de candidature de ce projet. Une demande de financement (FNADT), déposée auprès du commissariat de massif des Alpes et de la Préfecture de l'Isère a même été accordée à CIPRA France au titre des financements complémentaires. Bien que tous les partenaires institutionnels et politiques français soutenaient ce projet, il a malheureusement été rejeté au cours de la session

de sélection des projets en raison de problèmes de gouvernance et de financements au niveau italien.

Dès l'annonce de cette information, CIPRA France et le C2R ont relancé la dynamique de ce projet, cette fois uniquement à l'échelle alpine française.

Un nouveau dossier de financement sera déposé au cours du printemps 2009.

L'implication prévue de CIPRA France consiste (à l'instar de ce qui était prévu dans le premier projet) à produire une analyse des changements climatiques et de leurs incidences sur le marché du travail par un bilan de situation qualitatif et chiffré, sur la base d'une collecte de données dans des territoires partenaires de cette démarche. Il s'agit d'un travail d'état des lieux situé en amont du projet.

4 Des projets pour les Alpes françaises

Si la dimension internationale de la CIPRA est fondamentale dans le travail de CIPRA France, notre investissement dans des projets à l'échelle du massif

alpin français est décisif pour accroître la reconnaissance régionale et locale de notre association.

4.1 L'enjeu du foncier dans les vallées alpines

Depuis plusieurs années CIPRA France souhaite aborder le thème épineux mais fondamental du foncier en vallée alpine pour le développement de stratégies d'aménagement du territoire durables dans les Alpes.

Un intense travail de réflexion a pour ce faire été mené dès 2007 puis en 2008 pour la réalisation d'une conférence intitulée :

Habitat et espace alpin – vers une gestion raisonnée.
Ce colloque, dans la lignée des séminaires d'informations et de diffusion des principes de la Convention alpine que nous avons réalisés en Isère, Savoie, Hautes-Alpes et Alpes de Haute Provence, était prévu le 18/11/2008 à Sallanches dans le cadre

des Rencontres Alpines du CNM. La Région Rhône Alpes nous avait accordé son soutien pour cette manifestation.

Cependant en raison de difficultés et d'incompréhensions avec le Conseil Général de Haute-Savoie, nous avons dû annuler cette manifestation en septembre.

Dès la prise de cette décision, CIPRA France, en partenariat avec le réseau de communes Alliance dans les Alpes, s'est remobilisée sur le sujet en vue de l'aborder sous d'autres angles et de manière moins « frontale » et moins « dérangeante ». Différents séminaires ont pour cela été envisagés courant 2009.

4.2 Héliiski

Le thème de loisirs ou activités motorisées en site naturel de montagne mobilise CIPRA France depuis toujours. Nous travaillons sur la question en lien étroit avec Mountain Wilderness France, particulièrement engagée pour l'application des lois existantes en la matière.

En parallèle des responsabilités de Jennifer Heuck sur l'analyse juridique de la Convention alpine durant son contrat à CIPRA France, elle a travaillé sur le sujet de l'héliiski dans le cadre de son master « droit de la montagne ». La soutenance de ce mémoire en septembre fut brillante et la qualité de ce travail a été reconnue par de nombreuses personnes, dont certaines expertes en la matière.

CIPRA France a donc entamé à l'hiver 2008-09 des réflexions pour publier ce document et pour lancer un séminaire de travail afin de traiter, en toute transparence, les causes et conséquences, difficultés de réglementations, etc., de l'héliiski. L'objectif est d'avancer vers une normalisation européenne de cette pratique.

Un partenariat avec Mountain Wilderness France a pour ce faire été envisagé. Marco Onida, secrétaire général de la Convention alpine nous a fait part de son grand intérêt pour le sujet, ainsi que de son soutien pour la réalisation d'un séminaire en 2009. Des discussions ont également été engagées avec le Centre de Droit de la Montagne (université Grenoble2).

4.3 Développement durable et stations de ski

L'activité « ski » et le rôle moteur des stations hivernales dans l'économie des territoires alpins ont toujours constitué des objets de réflexions et de travail importants pour CIPRA France.

Depuis 2007, CIPRA France est membre du comité national de suivi de la Charte pour le développement durable des stations de montagnes de l'ANMSM (Association Nationale des Stations de Montagne). CIPRA France a ainsi assisté à toutes (ou presque) les réunions de ce comité, qui regroupe également des acteurs économiques, politiques, scientifiques, environnementaux investis sur l'enjeu des stations de montagne.

Toujours dans la volonté de dialoguer avec les principaux opérateurs économiques et de l'aménagement en station, différentes discussions et échanges ont eu lieu avec le SNTF. En effet, sans pour autant amoindrir ses convictions et engagements, CIPRA France est convaincue que le temps de la « guerre des tranchées » est révolu. Faire avancer ces opérateurs dans des projets ambitieux de développement durable est difficile à envisager dans une logique d'opposition et d'affrontement permanent.

Suite au travail réalisé par Siv Ann Lippert durant son stage à CIPRA France en 2007 (préalable à son embauche) sur la question des outils et perspectives d'actions pour les stations de ski face aux changements climatiques et au séminaire « Stations de ski : évaluation environnementale et diversification », organisé par CIPRA France en septembre 2007 à l'Argentière-la-Bessée (Hautes-Alpes), nous avons poursuivi nos travaux sur ce thème.

A l'issue de diverses discussions avec les conseils régionaux alpins, nous avons lancé une nouvelle étude visant plus spécifiquement à analyser les modalités de l'application de stratégies de

développement durable en station de montagne ainsi qu'à examiner des outils utilisés pour orienter ces stratégies.

Plusieurs initiatives concernant l'expertise environnementale des stations de ski sont en cours ; par exemple et parmi les plus connus : la charte de développement durable proposée par l'Association Nationale des Maires de Stations de Montagne à ses membres, le Guide Pro-natura Pro-ski, l'Empreinte environnementale de la FRAPNA, le « Guide Vert » de l'Association Mountain Riders, des normes de certification environnementales ou encore la mise en place du diagnostic environnemental expérimental sur la station de Pelvoux-Vallouise. La diversité de ces dispositifs nous a incité à tenter de clarifier la situation pour une lisibilité et une crédibilité des procédures et de leurs résultats.

Ce travail a été réalisé avec le concours de la DIACT.

Clothilde Fabre, étudiante à l'université Lumière Lyon 2 en Master Sciences des Sociétés et de leur Environnement, mention Etudes rurales, spécialité professionnelle « Aménagement et développement rural » a réalisé un stage à CIPRA France du 01/04/08 au 30/09/08 pour mener cette étude dans le cadre de sa formation.

Son mémoire de stage a été présenté à l'automne 2008 à différents partenaires et délivrés à différents membres du comité national de suivi de la Charte de l'ANMSM. Il a fait l'objet de divers commentaires mais la qualité du travail a été très appréciée.

L'objectif serait à présent est de faire valoir ce rapport comme une contribution au POIA et à l'examen des dossiers des territoires candidats aux subventions liées au POIA, de même que comme une contribution au travail de construction de critères d'éco-conditionnalité par diverses institutions.

5 « Alliance dans les Alpes » : agrandissement du Réseau de communes

Le réseau de communes « Alliance dans les Alpes », créé à l'initiative de CIPRA International, a pour but d'inciter les communes à appliquer des projets qui vont dans le sens de la Convention alpine. Ce réseau de communes offre à ses membres la possibilité d'échanger expériences et informations par delà les barrières linguistiques et culturelles (les publications et événements d'« Alliance dans les Alpes » sont réalisés en quatre langues, allemand, français, italien et slovène). Le réseau vit de l'engagement de ses membres. Les manifestations et activités du réseau ainsi que le site Internet <http://www.alliancealpes.org> sont pour les communes membres une source d'innovations, de nouveaux contacts et un soutien. Avec l'appel à projets DYNALP² (2006-2009), le réseau « Alliance dans les Alpes » poursuit les travaux initiés lors du projet DYNALP (INTERREG IIIB) en vue d'une mise en œuvre du développement soutenable et de la Convention alpine. Les résultats du projet « Avenir dans les Alpes », porté par la CIPRA, sont ici appliqués au niveau communal et mis à la disposition du plus grand nombre grâce à un échange dynamique entre les communes.

Cette initiative a recueilli l'adhésion de 250 communes dans l'Arc alpin, ce qui représente 600 000 personnes soit environ 4,5% de la population alpine.

CIPRA France est l'animateur de ce réseau de communes pour les Alpes françaises. 2008 a vu l'adhésion de 5 nouveaux membres, portant à 22 le nombre de communes adhérentes en France. Il y a seulement 4 ans, seule Gap était adhérente à ce réseau pour la France.



Etat actuel du réseau en France

Membres	Nb. de communes	Adhésion
Gap	1	2002
Communauté de communes du Pays des Ecrins	9	2005
Le Sappey en Chartreuse	1	Sept 2006
Les Gets	1	Oct. 2006
Villard de Lans – Corrençon en Vercors (adhésion conjointe)	2	Oct. 2006
Auzet	1	Fevr. 2007
Le Bourg d'Oisans	1	Fevr. 2007
Les Adrets	1	Fevr. 2007
Le Monétier les Bains	1	Nov. 2008
Réallon	1	Nov. 2008
Crévoux	1	Nov. 2008
Cruseilles	1	Nov. 2008
Annecy	1	Nov. 2008

Les activités 2008

- En vue de la clôture du programme Dynalp² en 2009, le suivi et l'évaluation des 5 projets lancés dans le cadre de ce projet et primés à hauteur de 90 000€, ont été réalisés.
- L'Assemblée Générale d' « Alliance dans les Alpes » a eu lieu à l'Argentière-la-Bessée le 13 juin 2008 dans le cadre de la Semaine alpine et a rassemblé une cinquantaine de personnes. Les discussions ont permis d'échanger et de prendre note du programme d'activité 2008/2009 et des résultats de l'étude « Pan-alpine networks: The case of Alliance in the Alps », réalisée sous la direction du Prof. Bernard Debarbieux, Université de Genève.
- Une rencontre des membres du Réseau a eu lieu à Bourg d'Oisans le 6 octobre 2008. Cette réunion interne a permis aux membres et membres potentiels d'échanger sur leurs projets, de déterminer quelles étaient leurs préoccupations principales et ainsi de mieux se connaître. La rencontre à Bourg d'Oisans a permis de structurer le réseau grâce à la

nomination de sept correspondants locaux ; ils assureront une meilleure organisation et concertation entre les communes et l'animation du Réseau et permettront notamment d'échanger sur les thèmes que voudraient aborder les élus de manière prioritaire.

- En 2008 ont eu lieu à l'Argentière-la-Bessée les premières participations d'« Alliance dans les Alpes » à des chantiers de jeunes. Le Réseau

souhaite mettre à profit ses outils de communication et sa culture alpine pour amener les jeunes à réfléchir sur l'identité alpine, le territoire alpin et de manière plus général le développement durable. Une réflexion sur des outils pédagogiques et messages éducatifs a été réalisée et deux animations réalisées au cours des chantiers de jeunes organisés chaque année à l'Argentière-la-Bessée.

6 Participation à des réseaux d'acteurs en France et avec l'étranger

CIPRA France participe à plusieurs réseaux d'acteurs, afin de se tenir informée des principaux enjeux et projets d'actualités concernant la montagne et d'apporter dans ses démarches inter associatives un regard transalpin, notamment en s'appuyant sur la Convention alpine. La participation de CIPRA France est plus ou moins active selon les sujets. De manière générale les moyens humains sont encore insuffisants pour que nous soyons très fortement impliqués dans ces actions inter-associatives. Toutefois, nous sommes présents et actifs au sein des réseaux et coordinations suivants :

- Réseau régional montagne, coordonné par la FRAPNA ;
- Le Groupe Montagne de l'UICN ;
- Le réseau pan-alpin « Villes des Alpes de l'année » ;

- Le Comité national de suivi de la Charte de l'ANMSM pour le développement durable des stations de montagne.

En 2008, CIPRA France a également poursuivi, au gré des moyens qu'elle pouvait y consacrer, son intérêt et son implication auprès d'autres d'associations fédérant elles même des associations et acteurs divers des territoires alpins, telles que Pro Mont Blanc, le Réseau Alpin d'Education à l'Environnement Montagnard (REEMA), dont CIPRA France a rejoint le comité de pilotage en décembre 2006, et l'association ADRETS (Association pour le Développement en Réseaux des Territoires et des Services) dont CIPRA France est devenue membre.

Nous souhaitons vivement que les dynamiques inter associatives perdurent et si possible se renforcent avec les réseaux ici mentionnés.

7 CIPRA France

7.1 Vie associative interne...

Afin de répondre aux sollicitations toujours croissantes et de développer le volume de travail réalisé par CIPRA France, le contrat de Jennifer Heuck, qui avait rejoint l'équipe en avril 2007 a été prolongé jusqu'en septembre 2008 sous forme d'un Contrat d'Aide à l'Emploi.

Siv-Ann Lippert, salariée de CIPRA France depuis décembre 2007 est partie en congé maternité en

décembre 2008. Elle a été remplacée par Charlotte Penel qui a repris les missions de Siv-Ann Lippert, et notamment l'animation du réseau de communes « Alliance dans les Alpes ». Ayant réalisé une formation d'ingénieur agronome, elle renforce les compétences de CIPRA France dans les domaines de l'agriculture et de la gestion de l'eau.

7.2 ...pour et avec ses organisations membres

En 2008, les administrateurs de CIPRA France se sont réunis le 3 avril lors de l'Assemblée Générale qui a donné lieu à une discussion sur « l'action des stations de montagne pour le développement durable ». Deux réunions du Conseil d'administration (30/06/08, 13/10/08) ont amené les membres à échanger d'une part sur l'avenir du réseau « Alliance dans les Alpes » en France et d'autre part sur la thématique du patrimoine dans les Alpes.

Par ailleurs, les rencontres entre le président, le directeur, les conseillers techniques, le trésorier, les chargés de mission et les représentants des organisations membres se sont poursuivies

régulièrement. Le soutien de CIPRA France aux actions des membres s'est manifesté à plusieurs occasions (par exemple avec la Frapna, Mountain Wilderness, la FFME ou la FFCAM pour la rédaction de communiqués de presse, et sur le thème de l'éolien dans les Alpes, etc.). Un certain nombre d'organisations membres ont relayé des informations sur les actions et projets de CIPRA dans leurs divers médias (site Internet, revues, bulletins électroniques...).

En 2008, CIPRA France a accueilli un nouveau membre : l'association ASTERS – Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie.

En guise de conclusion et perspectives 2009

2008 a tenu ses promesses, et au même au-delà pourrait on dire.

En effet, l'association est bien présente et reconnue dans le paysage alpin français et européen.

La variété et la densité des projets menés cette année en témoigne. Il s'agit notamment de rappeler la croissance du nombre de projets internationaux, l'affirmation de thématiques de travail plus pointues, un niveau d'exigence et de professionnalisme accru.

En parallèle, les compétences de CIPRA France sur ses « thèmes de prédilection » se renforcent : mobilité et tourisme principalement.

Les partenariats se multiplient et s'enrichissent, répondant ainsi parfaitement à la mission de la CIPRA : agir en réseau pour faire aboutir des projets de développement durable dans les Alpes.

A notre plus grand plaisir, nos relations avec CIPRA International et nos collègues des autres délégations nationales se multiplient et se diversifient, témoignant du dynamisme de notre association à l'échelle internationale.

Même si l'on peut toujours mieux faire, les initiatives menées avec les membres de CIPRA France se développent progressivement, répondant bien là aussi à la philosophie de la CIPRA : travailler ensemble pour faire aboutir les projets de chacun, pour tous.

Les coopérations avec les principales institutions partenaires de nos actions (Meeddat, Diact, Conseil Régionaux Rhône-Alpes et PACA) se multiplient elles aussi, témoignant de l'intérêt et de la confiance portés par les pouvoirs publics à nos travaux, ainsi

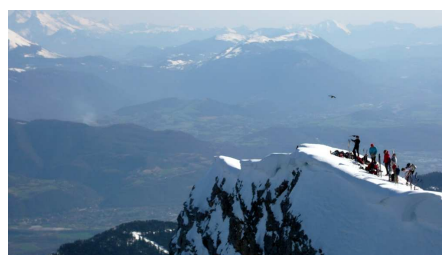
qu'à notre « vision » de l'avenir des Alpes. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Le réseau de communes « Alliance dans les Alpes » quant à lui a connu une remarquable évolution et son succès va grandissant au point qu'il convient désormais de penser à une autonomie de celui-ci par rapport à CIPRA France.

Les perspectives pour 2009 s'annoncent donc des plus fructueuses et passionnantes.

De nombreux projets européens sont « dans les tuyaux », des projets à l'échelle du massif alpin français sont déjà en phase de gestation, et les contacts se nouent déjà pour des actions à plus long terme.

Face à cette hausse régulière d'activité, la stabilité financière de l'association été confortée. Toutefois les ressources sont encore à développer pour renforcer l'effectif de l'équipe et mener sereinement toutes nos actions. Nous espérons pour cela que la convention pluri-annuelle de fonctionnement qui n'a pu être élaborée en 2008 avec l'Etat et les deux régions alpines pourra prochainement être réactualisée et validée.



Par ce rapport d'activités, nous tenons à remercier tous les partenaires qui nous ont fait confiance en espérant que notre collaboration continuera de façon aussi fructueuse en faveur de la mise en œuvre de la Convention alpine.

Annexe 1 : associations membres de CIPRA France au 31 décembre 2008

Le Parc National des Ecrins



Le Parc National de Vanoise



Le Parc National du Mercantour



Le Parc Naturel Régional de Chartreuse



L'Association Dauphinoise d'Aménagement de la Montagne



L'Association des amis du PNR de Chartreuse



L'Association Nationale pour la Protection des Eaux et des Rivières



Centre de la nature montagnarde



Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne



Commission Internationale pour la Protection des Alpes
 Internationale Alpenschutzkommission
 Commissione Internazionale per la Protezione delle Alpi
 Mednarodna komisija za varstvo Alp
 International Commission for the Protection of the Alps



Fédération Française de Montagne et d'Escalade



Fédération Française de Randonnée Pédestre



Fédération Rhône-Alpes pour la Protection de la Nature



Fédération Françaises des Unités Touristiques des Amis de la Nature



Mountain Wilderness France



L'Organisation mondiale de protection de l'environnement (WWF France)



L'Association pour le Développement en REseau des Territoires et des Services (ADRETS)



L'Association Nationale des Centres et Foyers de ski de fond et de montagne (ANCEF)



ASTERS – Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie



Annexe 2 : REVUE DE PRESSE (non exhaustive)

« **Pression pour la ratification du Protocole Transports de la Convention alpine** » – ITEnews (Initiative Transport Europe (ITE), janvier 2008

« **La neige à tout prix** » Dossier Neige de culture – Terre sauvage, février 2008

« **Nos enfants skieront-ils encore dans 30 ans ?** » – Neoplanète, le développement durable, un nouvel art de vivre, n°2 février-mars 2008

« **Le projet qui fait glou-glou** » – Grenews www.grenews.com/actu/environnement/le-projet-qui-fait-glou, mars 2008

« **Non à l'héliski !** » – Grenews, 02/04/2008

« **Un colloque international sur l'écotourisme** » France Matin, 05/05/2008
http://www.francematin.info/Un-colloque-international-sur-l-ecotourisme_a16054.html

« **Concours cc.alps – Lutte contre le changement climatique** » – Réseau Tee, 21/05/2008,
<http://www.reseau-tee.net/Forum/php/viewtopic.php?p=3438>

« **Un prix pour le climat des Alpes par Cipra – av le 31 juillet 08** » – Rhone-Alpes Solidaire, 21/05/2008, <http://www.rhone-alpesolidaires.org/un-prix-pour-le-climat-des-alpes-par-cipra-av-le-31-juillet-08>

« **Superalp' ou comment se déplacer autrement dans les Alpes** » – EnviScope Rhone-Alpes, 05/06/2008
<http://www.enviscope.com/15202-SuperAlp-deplacements-doux-Alpes.html>

« **Choisir le développement durable pour les Alpes** » – Montagne Leaders n°207, juin 2008

« **Industrie in den Alpen** » – Highlights, 21/07/2008
<http://oe1.orf.at/highlights/123788.html>

« **Pacte sur le climat** » – Associatif Le blog, 18/12/2008
http://www.laligue-alpesdusud.org/associatifs_leblog/?2008/12/18/1528-pacte-sur-le-climat

« **La politique d'enneigement artificiel devient insupportable** » – Développement durable

« **La commune dans l'Alliance alpine** » – Dauphiné Libéré, 10/10/2008

« **Recourir à la neige artificielle** » – Ushuaïa n°9

Annexe 3 : PROGRAMMES DES SEMINAIRES ORGANISES PAR CIPRA FRANCE EN 2008

2^{ème} assises de la construction passive

Grenoble, les 4 et 5 avril 2008

PROGRAMME

VENDREDI 04 AVRIL 2008

Matin SEANCE PLENIERE

09h00 - 09h30 Accueil

09h30 - 10h00 10 000 bâtiments en Europe : la construction passive sort de la phase expérimentale !

10h00 - 12h00 Table ronde : enjeux et atouts de la construction passive L'harmonisation des politiques et les outils : vers une norme européenne

Après-midi ATELIERS

14h00 - 15h30 Atelier 1 : Les systèmes constructifs et leur mise en pratique dans tous types de bâtiment.

14h00 - 15h30 Atelier 2 : La rénovation passive / la rénovation à base de composants passifs Témoignages de réhabilitation.

14h00 - 15h30 Atelier 3 : Les techniques passives (1) : l'enveloppe.

14h00 - 15h30 Atelier 4 : Construction passive et logement social : mythe ou réelle solution.

14h00 - 15h30 Atelier 5 : Filière bois et construction passive : point de vue, démarche, préfabrication.

Après-midi ATELIERS

16h00 - 17h30 Atelier 6 : L'offre de formation pour les professionnels : une réponse aux freins techniques et à la maîtrise du surinvestissement

16h00 - 17h30 Atelier 7 : Les logiciels de conception et de validation : la nécessaire prise en compte de l'énergie dans les bâtiments. Le confort en construction passive (été/hiver/label).

16h00 - 17h30 Atelier 8 : Les techniques passive (2) : les équipements

16h00 - 17h30 Atelier 9 : Construction passive : la question du sur-investissement

16h00 - 17h 30 : Atelier 10 : Construction passive et urbanisme

Après-midi VISITES

14h00 - 18h00 Visites de chantiers autour de Grenoble : Grande Chartreuse, Matheysine.

Après-midi CLOTURE

18h00 Grands témoins et synthèse - Buffet

SAMEDI 05 AVRIL 2008

Matin SEANCE PLENIERE - Animateur : Guy Archambault

09h00 - 09h30 Synthèse générale de la veille

09h30 - 10h30 Exemples autour de la construction passive : démarches de territoire, de maîtres d'ouvrages, de maîtres d'oeuvre, démarches d'entreprises.
Exemples de réalisations régionales et nationales.

10h30 - 11h00 Pause

11h00 - 11h45 Table ronde : synthèse des ateliers, questions clés et débat

11h45-12h30 Table ronde : Les réponses de professionnels aux enjeux : échelle nationale et échelle locale

Après midi ATELIERS - FORUM GRAND PUBLIC

14h00 - 16h00 Forum artisans

14h00 - 16h00 Forum Grand Public

14h00- 16h00 Rencontre inter clusters

14h00 - 17h00 Visites de chantiers/de réalisations - Thème : «En route vers la construction passive»

Colloque : la Convention alpine : un nouveau droit pour la montagne ?

Chambéry, les 6 et 7 mai 2008

Hébergement

Merci de vous adresser directement à l'Office de tourisme, qui vous enverra une liste des hôtels (possibilités de réduction pour les congressistes).

Office de Tourisme Chambéry
24, Boulevard de la Colonne
73000 Chambéry
Tél. : +33 (0)4 79 33 42 47
Fax : +33 (0)4 79 33 71 30
Courriel : info@chambery-tourisme.com
Site internet : www.chambery-tourisme.com

Centre des Congrès Le Manège
331, Rue de la République
F - 73000 Chambéry
Tél. : 04 79 33 30 30
Fax : 04 79 33 60 78

Comment se rendre au Manège :



Informations et contacts

CIPRA France
Jennifer Heuck
MNEI, 5 pl. Bir Hakeim
F - 38000 Grenoble
Tél. : +33 (0)4 76 48 17 46
Courriel : Jennifer.Heuck@cipra.org
Site internet : www.cipra.org

CDM (CENTRE de DROIT de la MONTAGNE)
http://www.facdrolit-grenoble.org/droitmontagne/

COLLOQUE

Sous le haut patronage du Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables et du Président de l'Association Nationale des Eus de la Montagne

LA CONVENTION ALPINE

un nouveau droit pour la montagne ?

> 6 et 7 mai 2008
> Chambéry, Le Manège

CIPRA France (délégation française de la Commission internationale pour la protection des Alpes) et le CDM (Centre de droit de la montagne) souhaitent profiter de la présidence française de la Conférence alpine (2007-2008) pour faire le point sur l'impact juridique de la Convention alpine. Certains éclaircissements relatifs à la portée de ce traité international et de ses protocoles d'application sont nécessaires, afin que les acteurs locaux puissent s'y référer à bon escient. Mal connue, la Convention est trop souvent perçue comme une entrave au développement économique, alors qu'elle constitue l'instrument privilégié pour façonner un avenir raisonné et partagé dans l'arc alpin. Ce colloque est organisé avec l'appui d'une équipe de juristes issus de différentes universités françaises.

Avec la participation de :



Avec le soutien de :



Inscription
(inscription gratuite, mais obligatoire)

Nom : _____

Prénom : _____

Organisme : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

E-mail : _____

Je participerai le :
(cocher la case correspondante)

☐ Mardi 6 mai 2008

☐ Mercredi 7 mai 2008

Ou inscription en ligne sur www.cipra.org

À envoyer jusqu'au vendredi 15 avril 2008 à :

CIPRA France
Jennifer Heuck
MNEI, 5 pl. Bir Hakeim
F - 38000 Grenoble
Courriel : Jennifer.Heuck@cipra.org

Mardi 6 mai 2008

[MATINÉE]
Animation : Françoise Gerbaux (CNRS)

9 h 30 > Accueil des participants
Madame/Monsieur le Maire de Chambéry

9 h 45 > Ouverture du colloque
Marcel Sédrier (Président de l'ANEM, Député de Haute-Savoie)

10 h > Rapport introductif
Philippe Volle (Professeur de droit public, Centre de droit de la montagne, Grenoble II)

La Convention alpine : règles du jeu et jeu des règles

10 h 20 > Architecture, fonctionnement et dysfonctionnements du système conventionnel
Andreas Götz (Directeur - CIPRA International)

11 h > Présentation des projets réalisés et en cours de réalisation
Marco Orsini (Secrétaire permanent de la Convention Alpine)

11 h 40 > Débat

[APRÈS-MIDI]
Animation : Jean-Pierre Chomé (Commissaire à l'aménagement, au développement et à la protection des Alpes - DIACT)

14 h 30 > Convention alpine et droit international public
Albino Gesto (Maître de conférences en droit public, Grenoble II)

15 h 10 > Convention alpine et Union européenne
Sébastien Marcial (Maître de conférences en droit public, Université de Savoie)

Pause

16 h 15 > Convention alpine et droit comparé : l'exemple de l'Autriche
Cécile Rancier (Chercheur à l'EURAC research)

17 h > Débat

18 h > Apéritif offert par la Ville de Chambéry

Mercredi 7 mai 2008

[MATINÉE]
Animation : Jean-Pierre Courtin (Mountain Wilderness France)

La Convention alpine : quels enjeux pour la France ?

9 h 30 > Convention alpine et système institutionnel français
Sylvie Caudat (Professeur de droit public, directrice de l'École doctorale - Université Lyon III)

10 h > Les politiques d'aménagement
Jean-François Davignon (Professeur de droit public, Grenoble II), Jean-François Joye (Maître de conférences en droit public, Université de Savoie)

Pause

11 h > La prévention des risques naturels
Philippe Bilet (Professeur de droit public, Université de Bourgogne, président de la Société française pour le droit de l'environnement)

11 h 40 > Débat

[APRÈS-MIDI]
Animation : Jacques Manesse (Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne)

14 h 30 > Les transports dans les Alpes
Philippe Juen (Maître de conférences en droit public, Université de Bourgogne)

15 h > La Convention alpine et le tourisme
Gégory Mollien (Maître de conférences en droit public, Grenoble II)

Pause

16 h > En guise de conclusion : Convention alpine et droit de l'environnement (une mise en perspective)
Jean Untermaier (Professeur de droit public, directeur de l'Institut de droit de l'environnement, Université Lyon III)

Semaine alpine : innover [dans] les Alpes

L'Argentière la Bessée, du 11 au 14 juin 2008



EDITO

Depuis de nombreuses années se déroulent à L'Argentière-La-Bessée divers événements marquants, liés au développement économique innovant réalisé depuis 20 ans. Chaque fois ceux-ci prennent davantage d'importance et de portée. La tenue en juin 2008 de la seconde édition de la Semaine alpine est une véritable reconnaissance de nos efforts.

C'est aussi une belle preuve de dynamisme pour cette petite commune des Hautes-Alpes qui a connu, à la fin des années 1980, des difficultés sur le plan économique avec la fermeture des usines Pechiney. Après cela, nous, citoyens de cette bourgade de 2500 habitants, aux portes du Parc national des Ecrins, avons dû reprendre confiance, avoir une vision prospective partagée du territoire de la commune et de la vallée, afin de pouvoir en définir les points forts pouvant permettre de restructurer l'économie et la vie de l'Argentière. Innover était indispensable. Nouveaux facteurs, nouvelles activités phares, nouvelles perspectives de développement.



Joël Giraud
Député-Maire
de L'Argentière-La-Bessée

Aujourd'hui cette reconversion semble avoir pris le bon pas. L'Argentière est un lieu incontournable pour les amateurs de tourisme proche de la nature, avides de visites patrimoniales ou encore férus de sports comme le kayak, l'escalade en falaises ou sur glace, le VTT, le ski d'alpinisme, le snowboard, etc. Ces activités sont déjà bien répandues et mises en valeur par les pratiquants et professionnels ainsi qu'à travers des événements internationaux.

C'est dans ce contexte fort que L'Argentière a été choisie pour accueillir la Semaine alpine 2008, événement international dont la première édition avait eu lieu à Kranjska Gora en Slovénie en 2004. Avec celle-ci, la mise en valeur des efforts de nos territoires sera portée dans tout l'Arc alpin. Le thème central, **l'innovation dans les Alpes** dans un contexte de développement durable, permettra à L'Argentière de poursuivre sa réflexion et ses actions déjà bien engagées dans ces domaines.

Je souhaite donc à tous les congressistes ainsi qu'à mes concitoyens de riches échanges innovants.

Pour relever les défis de leur avenir, les populations alpines ne peuvent faire de meilleur choix que de se tourner vers l'innovation. Je suis particulièrement heureux que ce thème ait été retenu pour la seconde édition de la Semaine alpine qui s'inscrit cette année dans le cadre de la présidence française de la Convention alpine.

L'espace alpin a connu depuis quelques décennies de grands bouleversements. Le développement des réseaux de transports a transformé en profondeur la montagne, mais dans ce milieu complexe le progrès économique s'est accompagné de fortes disparités entre les territoires. Ces fragilités sont encore accrues par le changement climatique qui touche déjà, et de façon très sensible, les Alpes, modifiant les grands équilibres et les paysages, entraînant une recrudescence des



Jean-Louis Borloo
Ministre d'Etat,
Ministre de l'Ecologie,
du Développement
et de l'Aménagement durable

risques naturels. Je suis convaincu que la mise en œuvre de ce formidable challenge du développement durable repose sur la mobilisation de toutes les énergies pour créer des emplois, préserver l'environnement, maintenir la vitalité des territoires, entreprendre et, en un mot, innover.

La Convention alpine, sous l'égide de laquelle se tient la Semaine alpine, et que la France a l'honneur de présider pendant deux années, doit confirmer son rôle original de laboratoire du développement durable pour les régions de montagne.

Cette «Semaine alpine 2008» s'annonce comme un moment très riche de réflexions et d'échanges entre des acteurs unis au-delà de toute frontière par leur passion pour la montagne qu'ils veulent vivante, leur engagement au service des territoires alpins, aussi divers soient-ils, et leur exigence commune de bâtir un avenir de qualité. J'y retrouve la même volonté de concertation et le même désir de dialogue qui ont présidé aux débats du Grenelle Environnement.

A n'en pas douter, la Semaine alpine constituera un des temps forts de la présidence française de la Convention alpine.

innover dans les Alpes

Bienvenue à la seconde édition de la Semaine alpine, à L'Argentière-La-Bessée, en France.

La première édition de la Semaine alpine, intitulée «Les Alpes de la génération à venir» s'est déroulée en 2004 à Kranjska Gora/SI. Elle avait rassemblé plus de 200 personnes. La deuxième édition de la Semaine alpine aura lieu du 11 au 14 juin 2008 à L'Argentière-La-Bessée/F et traitera de la question de l'innovation dans les Alpes, nécessaire pour bâtir un avenir viable et soutenable de cet espace.

Le programme de cette semaine de rencontres se composera de sessions liant conférences et débats pilotés et animés par les partenaires de la Semaine alpine 2008. Des excursions, expositions, animations et événements festifs et culturels compléteront le programme, et feront le lien avec les habitants et le territoire d'accueil.

La semaine alpine est une des manifestations les plus importantes pour le développement durable dans l'Arc alpin, réunissant les acteurs français, italiens, suisses, allemands, autrichiens, slovènes, monégasques et liechtensteinois de tous les grands réseaux de la recherche alpine (ISCAR), des communes («Alliance dans les Alpes»), des ONGs (CIPRA), des espaces protégés (ALPARC) et des clubs alpins (CAA).

Pour cette édition 2008, le choix du lieu de la Semaine alpine s'est porté sur L'Argentière-La-Bessée et le Pays des Ecrins. En effet, le Pays des Ecrins a été un des premiers membres français du réseau de communes «Alliance dans les Alpes», co-initiateur de la Semaine alpine 2008. Ce territoire bénéficiant d'un cadre naturel prestigieux mais fragile, est confronté aux défis du développement durable avec des handicaps certains (accessibilité, impératifs de diversification économique, risques naturels...) mais aussi de solides atouts (expérimentations innovantes, logiques de partenariat et de gouvernance, espaces protégés...). Ce lieu qui reste très marqué par son caractère d'entre-deux : vallée-montagne, industrie-tourisme, sport-patrimoine, économie-environnement, local-international, France-Italie, Alpes française du Nord - Alpes française du Sud...

Un programme riche ainsi qu'un cadre magnifique aux portes de l'un des prestigieux parcs nationaux des Alpes, feront de cette manifestation un rendez-vous international à ne pas manquer.

Le Comité d'Organisation de la Semaine alpine 2008 :
Alliance dans les Alpes, ALPARC, CIPRA, ISCAR, CAA

Le programme a été organisé en 5 sessions liant conférences et débats. Chacune de ces sessions sera pilotée par un partenaire organisateur de la **Semaine alpine 2008** et un grand témoin. Lors de la table ronde finale, les grands témoins mettront en perspective les recommandations issues des sessions précédentes.

• Inscriptions du 17.03 > 22.05.2008

PLANNING DES SESSIONS

Heure	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00	15:30	16:00	16:30	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30	22:00
Mercredi 11.06.2008	Arrivées (navettes) Séminaire : Séminaire : mobile et espaces protégés alpins	Arrivées (navettes) Séminaire : Séminaire : mobile et espaces protégés alpins	Arrivées (navettes) Séminaire : Séminaire : mobile et espaces protégés alpins	Arrivées (navettes) Séminaire : Séminaire : mobile et espaces protégés alpins	Arrivées (navettes) Séminaire : Séminaire : mobile et espaces protégés alpins	Arrivées (navettes) Séminaire : Séminaire : mobile et espaces protégés alpins	Arrivées (navettes) Séminaire : Séminaire : mobile et espaces protégés alpins	Arrivées (navettes) Séminaire : Séminaire : mobile et espaces protégés alpins	Arrivées (navettes) Séminaire : Séminaire : mobile et espaces protégés alpins	Arrivées (navettes) Séminaire : Séminaire : mobile et espaces protégés alpins	Arrivées (navettes) Séminaire : Séminaire : mobile et espaces protégés alpins	Arrivées (navettes) Séminaire : Séminaire : mobile et espaces protégés alpins	Arrivées (navettes) Séminaire : Séminaire : mobile et espaces protégés alpins	Arrivées (navettes) Séminaire : Séminaire : mobile et espaces protégés alpins	Arrivées (navettes) Séminaire : Séminaire : mobile et espaces protégés alpins	Arrivées (navettes) Séminaire : Séminaire : mobile et espaces protégés alpins	Arrivées (navettes) Séminaire : Séminaire : mobile et espaces protégés alpins	Arrivées (navettes) Séminaire : Séminaire : mobile et espaces protégés alpins	Arrivées (navettes) Séminaire : Séminaire : mobile et espaces protégés alpins	Arrivées (navettes) Séminaire : Séminaire : mobile et espaces protégés alpins	Arrivées (navettes) Séminaire : Séminaire : mobile et espaces protégés alpins	Arrivées (navettes) Séminaire : Séminaire : mobile et espaces protégés alpins	Arrivées (navettes) Séminaire : Séminaire : mobile et espaces protégés alpins	Arrivées (navettes) Séminaire : Séminaire : mobile et espaces protégés alpins	Arrivées (navettes) Séminaire : Séminaire : mobile et espaces protégés alpins
Jeudi 12.06.2008	Session 1 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 2 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 3 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 4 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 5 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 6 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 7 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 8 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 9 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 10 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 11 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 12 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 13 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 14 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 15 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 16 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 17 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 18 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 19 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 20 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 21 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 22 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 23 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 24 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 25 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation
Vendredi 13.06.2008	Session 1 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 2 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 3 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 4 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 5 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 6 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 7 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 8 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 9 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 10 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 11 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 12 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 13 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 14 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 15 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 16 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 17 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 18 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 19 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 20 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 21 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 22 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 23 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 24 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 25 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation
Samedi 14.06.2008	Session 1 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 2 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 3 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 4 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 5 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 6 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 7 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 8 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 9 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 10 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 11 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 12 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 13 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 14 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 15 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 16 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 17 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 18 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 19 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 20 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 21 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 22 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 23 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 24 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation	Session 25 : L'innovation : créer et mettre en œuvre l'innovation

www.alpweek.org

mercredi 11

Session 1

17.00 > 19.00 **L'innovation : créer et maîtriser le changement**

Cette session est pilotée par ISCAR. Au cours de cette session, trois regards complémentaires aborderont la notion de l'innovation. Il s'agira de proposer aux participants les bases nécessaires pour les sessions suivantes.

Les intervenants seront invités à présenter une définition de l'innovation en général, mais aussi une mise en lien avec les enjeux du développement durable et des changements globaux, une analyse des acteurs, processus et outils de l'innovation.

L'innovation appliquée au contexte alpin fera également l'objet d'une intervention.

En outre, le fil directeur de la Semaine alpine sera introduit dans cette session, avant d'être approfondi en session 5 : la Convention alpine comme innovation en soi, ou encore comme support, moteur ou ferment de l'innovation.

- **Introduction, modération** Jean-Jacques Brun, directeur d'ISCAR/F & directeur de recherche au CEMAGREF
- **Grand témoin** Martin Vanier, prof. à l'Université J. Fourier, Grenoble/F
- **Comment aborder la question de l'innovation ?**
- **Que signifie l'innovation ? Observation critique dans les Alpes et au-delà** Wolfgang Zängl, Membre fondateur de Gesellschaft für Ökologische Forschung, Munich/D



jeudi 12

Session 2

8.30 > 10.30 **Quelles leçons tirer des innovations passées ?**

Cette session est pilotée par ISCAR et CAA. Les interventions et échanges seront centrés sur l'analyse d'exemples d'innovations passées qui ont « changé les Alpes ». Quels en ont été les points positifs, négatifs ? Quels sont la perception et le rôle de ces innovations passées dans le contexte actuel, et à l'avenir ?

- **Introduction, modération** Jörg Meyer, Président de la Commission pour la Protection de la Nature et de l'Environnement Alpin CAA/CH
- **Grand témoin** Hervé Gumuchian, prof. à l'Université de J. Fourier, Grenoble/F



jeudi 12

- **Mécanismes de l'innovation - Qui ? Comment ? Dans quels domaines ?**
Quel est le rôle de structures d'accompagnement de l'innovation dans les différents pays alpins ? Etudes de cas de structures innovantes.
- **Comment le TIS Innovation Cluster contribue à stimuler l'innovation dans sa région ?**
Guido Sandforth, Manager Cluster Edifices, TIS Innovation Park Bolzano/I
- **Le Programme Alpinespace 2007-2014 et l'innovation.**
Christian Salletmaier, Regional Development and EU-Regional Policy, Salzburg/A
- **Les créatifs culturels : des valeurs d'innovation vécues en montagne** Yves Michel, éditeur, Gap/F
- **Les incubateurs d'entreprises : détecter et soutenir l'innovation**
Gilles Talbotier, directeur de Grenoble Alpes incubation/F
- **Présentation de Posters** : voir détails sur www.alpweek.org

Session 4

17.00 > 19.00 **Zoom local - Innover dans le Pays des Écrins**

Ouverture officielle de la session locale

Cette session sera pilotée par « Alliance dans les Alpes ». Des interventions feront le lien entre la thématique « innovation » de la Semaine alpine et son territoire d'accueil. Des visions internes et externes de ce territoire particulier seront proposées, permettant une lecture complémentaire.

- **Introduction** Joël Giraud, député-Maire de L'Argentière-La-Bessée, membre d'Alliance dans les Alpes/F
- **Grand témoin** Rainer Siegle, Maire de la Commune de Mader /A et président du réseau de communes « Alliance dans les Alpes »
- **L'innovation au quotidien dans un territoire de montagne** : témoignage sur la commune de L'Argentière-La-Bessée, Joël Giraud
- **Mutations et innovation au Pays des Écrins** : comment la problématique de l'innovation peut se (re)lire à l'échelle d'un territoire ?
Philippe Bourdeau, Prof. à l'Institut de Géographie Alpine, Université J. Fourier, Grenoble/F

• **Prise de parole et interview de témoins et acteurs locaux de l'innovation**

Clôture officielle de la session locale

LE FORUM DES ACTEURS ALPINS DE L'INNOVATION : JEUDI 12 JUIN

Le Forum des acteurs alpins de l'innovation se déroulera parallèlement aux sessions de la Semaine alpine 2008. Cet espace d'exposition, en accès libre au public, permettra à des associations, institutions, entreprises, prestataires, réseaux de coopération, de présenter leurs projets ou activités innovants dans et pour les Alpes. Un lieu d'échanges et d'idées à ne pas manquer pour les visiteurs comme pour les exposants de tout l'arc alpin !
Attention, nombre d'exposants limité : inscription indispensable. Un espace d'exposition sera offert aux exposants sélectionnés. Informations et demande de dossier auprès du COSALP : organisation@alpweek.org



■ Le tourisme lié au ski

- **Quels impacts du ski sur les écosystèmes alpins et quelles réactions des stations ?**
Andrea Finger-Stich, prof. à l'École d'Ingénieurs HES Lullier/CH
- **Ambivalence de l'innovation : le tourisme dans l'Arc alpin au XXI^e siècle ?**
Hans Heiss, Bolzano/I

■ La création des espaces protégés habités : trajectoire et enjeux

- **« Prenons donc cette somme d'argent rondelette »** : création du Parc national du Gesäuse. Ronald Würflinger, Regionalmanager Welkkulturberegion Wachau/A
- **Comment a-t-on innové dans la constitution de modèles nationaux de protection de la nature pour allier protection de l'environnement et développement local ?** Le cas français. Isabelle Mauz, ingénieur-chercheur au Cemagref de Grenoble/F et Michel Sommier, Directeur du Parc national des Écrins, Gap/F

■ L'industrialisation, agriculture et pastoralisme

- **Industrialisation et conséquences socio-économiques dans trois régions alpines** : Tessin, Valteline, Valais (1850-1950)
Luigi Lorenzetti, Laboratorio di Storia delle Alpi LabiSA/p, Università della Svizzera italiana/CH
- **Retour sur les innovations dans le domaine de l'élevage, du pastoralisme et de l'agriculture dans les Alpes**. Jean-Pierre Legeard, Directeur du Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales, Alpes Méditerranée, Manosque/F

Session 3

11.00 > 16.30 **Les innovations en cours
Mécanismes, champs d'application et défis à relever**

Cette session est pilotée conjointement par CIPRA International et ALPARC. Elle portera un regard distancié et prospectif sur l'innovation en cours et son contexte, en procédant à l'analyse des points positifs et négatifs des innovations, mécanismes et acteurs investis.

- **Introduction, modération** Dominik Siegrist, Président CIPRA International, Schaan/FL
- **Grand témoin** Axel Borsdorf, Institut de géographie, Innsbruck/A

■ Quels défis pour l'innovation ?

Les sociétés contemporaines sont confrontées à des défis majeurs. Il s'agira de parcourir les grands enjeux qui exigent que les sociétés fassent preuve d'innovation : changement climatique, mondialisation, clivage entre pôles urbains, pôles touristiques et espaces ruraux, épuisement des ressources. Quelles réactions sont déjà perceptibles ? Quelles voies durables (ou non) se dessinent ? Quels garde-fous ?...

- **Le modèle écologique de l'Achtental : des communes unies pour préparer leur avenir**
Claudia Irtscher, Gebietsbetreuung, Ökomodell Achtental e.V., Achenal/A
- **Comment relever le défi du clivage rural/urbain ?**
Intervenant en cours de confirmation
- **Quelle nouvelle approche de la biodiversité au sein des réseaux écologiques ?** Yann Kohler, IGA, Grenoble, Taskforce Protected Areas Permanent Secretariat of the Alpine Conventory/F



jeudi 12

vendredi 13

Session 5

8.30 > 12.30 **Quelles politiques pour soutenir et appliquer les innovations durables ?**

Cette session permettra une relecture de l'ensemble des interventions de la Semaine alpine, en mettant l'accent sur les choix de société compatibles avec un développement durable et sur les défis de sa mise en œuvre. Les interventions de cette session doivent permettre de formuler des propositions et « exigences » à soumettre aux décideurs politiques, notamment ceux de la Convention alpine, afin qu'ils agissent en faveur d'une innovation véritablement propice à un développement durable dans les Alpes.

- **Introduction, modération** Michael Vogel, directeur du Parc National de Berchtesgaden/D, Président d'ALPARC
- **Grand témoin** Mario Broggi, Membre du Conseil de la Fondation MAVA pour la protection de la Nature, Schaan/FL

■ Investir dans du software ou du hardware ?

Mobiliser des fonds pour une nouvelle route semble être parvenu plus simple que de mobiliser des fonds pour créer des plateformes d'information et d'échange (réseaux, centrales de mobilité). Les acteurs du développement durable doivent interroger sur le juste équilibre entre hardware et software.

• **Mobilité et espaces protégés alpins**

- Ministère de l'Écologie du Développement et de l'Amenagement durables/F
- **La Bourse de transit alpin** : un instrument de l'économie de marché pour répondre à la problématique des transports des marchandises à travers les Alpes. Toni Aschwendner, Initiative des Alpes, Responsable des Politiques Internationales des Transports, Altdorf/CH
- **Nouvelles technologies respectueuses de l'environnement pour les refuges de montagne dans l'Arc alpin** Patrick Dumas, responsable du pôle patrimoine bâti de la FFCA, CAA/F
- **La création de centrales énergétiques face à une réduction de la consommation**
Adolf Gross, Directeur de Energieinstitut Vorarlberg, Dornbirn/A
- **Les réseaux, la gestion et le transfert du savoir pour une intelligence territoriale** : analyse du programme Avenir dans les Alpes et des réseaux alpins
Wolfgang Pfeiferkom, Responsable du projet « Avenir dans les Alpes » CIPRA International, Schaan/FL
- **La Convention alpine** : plateforme pour faciliter les innovations
Marie-Joëlle Couturier, chargée de mission Affaires Internationales, MEDAD, Paris/F et Marco Onida, Secrétaire Général, Secrétariat Permanent de la Convention alpine, Innsbruck/A

■ TABLE RONDE : quels critères pour définir une innovation favorable au développement durable ?

En mobilisant les apports des sessions précédentes, les grands témoins débattront et apporteront des réponses aux questions de l'innovation dans les Alpes face au développement durable. L'ambition de cette conclusion est de dégager des recommandations concrètes à long terme, adressées aux acteurs divers du développement durable dans les Alpes, dans l'optique de soutenir la mise en œuvre des protocoles de la Convention alpine.

- **Modération** Claude Comet, Membre du Comité de Direction, Savoie-Mont-Blanc, Chambéry/F
- **Grand témoin** Hervé Gumuchian, Bernard Debarbieux, Mario Broggi, Axel Borsdorf, Rainer Siegle, représentant(s) de la Convention alpine

L'objectif final est d'apporter des réponses aux questions clés suivantes :

- Comment innover dans l'utilisation des ressources et espaces naturels ?
- Une autre économie est-elle la clé du développement durable alpin ?
- Quels sont les facteurs socioculturels de l'innovation durable ?



*Apskov (90 x 120 cm) ☐ Ja/Jo - Ou/Ouvres - Placer, and a Win/Draw version of your Poster two weeks before the Alpspeak!
 Nefov : Thema : Titre : Table : Titre : _____

*Jezik : Sprachen : Langues : Lingue : Languages : Recurrence : Ich verstehe : Je comprends : capisco : I understand
☐ Nembo : Deutsch : Allemand : Tedesco : German ☐ Francoslo : Français/3 : Français : Francese : French
☐ Italngine : Italiano : Italiano : Italiano : Italiano ☐ Slovenite : Slovenščina : Slovenien : Slovenien : Slovenien

Kotizacija : Tagungsgeldbeiträge : Drota d'iscrizione : Quota di iscrizione : Conference Fees
 Gehtes/Inhalt : Reisebeiträge : Mobilität global : Sommativ global : Global Fee 120€
 Student : Studentin : Student/e : Studentin : Student 85 €
 Späterer/j : Mit : Avec : Con : With Poster
 Nettschaja za en dan : 1 Tag : 1 Jour : 1 Giorno : 1 Day 50 €
 Nettschaja za en dan : 1 Tag : 1 Jour : 1 Giorno : 1 Day 35 €
 Student : Studentin : Student/e : Studentin : Student
 Presejalce/j : Act : Refereent, Guest : Intervenant, JURY : Relatore, Invitato : Speaker, Guest
☐ Brez : Keine : Sans : Senza : Without

Inf. / Införme / Informaz / Informaz / Informaz / Informaz / General Information
☐ vegetarijane : vegetaričan : végétarien : vegetariano : vegetarian

Kafio : Mittag : Déjeuner : Prazo : Lunch	11.06 20 € option 1	12.06	13.06
Večerja : Abend : Diner : Cena : Dinner	11.06 12 € option 2	12.06	13.06

*Pabilo - kotizacija : Tagungsgeldbeiträge : Zahlungsmittelbeiträge : Drota d'iscrizione : Modalités de paiement : Quota di iscrizione : Modalità di pagamento : Conference Fees : Payment
 • Banküberweisung : Virement bancaire : Bonifico bancario : Transfer by bank : Račilo preko TRR In EURO
 Comité d'organisation de la Semaine alpine/Alpe de l'Argentine/le A. Charles de Gaulle/F-93100 St. Denis/le Bessière
 Bank: Crédit Agricole, Guabé Régionale/Alsace Provence IBAN: FR76 11 30 6000 6261 488 33001 030 Code BIC: AGRI FRPP33
 Notizen/Seiten/Reise/Name und Alpspeak 2008 - Notes/votres notes - Alpspeak 2008 -sp. - 5 pages d'ignéel, votre nom/le Alpspeak 2008 -
 Nevezite svoje ime in vaše Alpspeak 2008 - Please, mark the payment with design 3 name and "Alpspeak 2008"
 Per gli hotel, per favore, invia - Sie erhalten eine Anmeldebestätigung - You receive a confirmation of your inscription / Riceverete una comunicazione di conferma della vostra iscrizione.

*Prehvalovanje : Hotel/evanation : Réservation/hôtel : Remoistment : Hotel Reservation
☐ bis : jusqu' : a : fino : a : until 22.05.2008
 *Prehvalovanje : Unterkunft : Logement : Remoistment : Accommodation
☐ 11.06 ☐ 12.06 ☐ 13.06 ☐ 14.06

Cene noćni po osobi : Preise pro Nacht und Person : Prix par nuit et personne : Prezzi per notte e persona : Prices per night and person:

HOTEL	1 person	2 persons	3 persons
Room : Breakfast			
Categorie Hotel ****	70 € + 90 €	80 € + 100 €	100 € + 130 €
Categorie Hotel ***	50 € + 60 €		110 €
Categorie Hotel **	40 €	60 €	80 €
GITES / HOTELS			
Room : Breakfast	30 € + 40 €	50 € + 60 €	70 €
RESIDENCES			
Room : Breakfast	72 24 pers. 1+ 4pers.	73 45 pers. 2+ 5pers.	73 97 pers. 2+ 7 pers.
	48 €	66 €	76 €

Pabilo prenožnja : Zahlungsmittelbeiträge : Modalités de paiement Logement : Modalités de pagamento Permoistment : Payment Accommodation Račun : Rechnung : Facture : Fattura : Invoice
 za / pour / de la / by / Centre de réservation du Pays des Alpes - SEM Les Ecrins - Centrale de Réservation/F-93100 Puy Saint-Monnot.
 Tel. +33 49 223 38 32.42 reservation@paysdesalpes.com

COSAPL Comité d'organisation de la Semaine Alpine 2008 - Anne-Sophie Eléouzer - Service Culturel Municipal
 CCSTH/Hotel de ville - 05 240 L'Argentine+4-Bessière - organisation@alpspeak.org - www.alpspeak.org
 Tel. +33 (04) 92 23 90 40 Fax: +33 (04) 92 23 90 40



LES PARTENAIRES DU COLLOQUE



Le Comité scientifique international sur la recherche alpine, ISCAR

ISCAR est constitué de centres de recherches des différents pays de l'Arc alpin. Figurant parmi les observateurs officiels de la Convention alpine, ISCAR conseille les organes de la Convention alpine. www.alpinestudies.ch/iscar



La Commission Internationale pour la Protection des Alpes, CIPRA

Depuis un demi-siècle, la CIPRA rassemble, par le biais de ses représentations nationales et régionales (et dans tous les pays de l'Arc alpin) une centaine d'associations et fédérations actives dans le champ du développement durable dans les Alpes. www.cipra.org



Le Réseau de communes «Alliance dans les Alpes»

Depuis 1997, «Alliance dans les Alpes» réunit des communes réparties sur sept Etats alpins. Aujourd'hui, le réseau fédère plus de 250 communes membres, pour lesquelles la Convention alpine constitue une base de travail et une ligne directrice vers un développement durable des Alpes. www.alpenallianz.org/de



Le Réseau Alpin des Espaces Protégés ALPARC, coordonné par la Task Force

Espaces protégés du Secrétariat permanent de la Convention alpine. Le Réseau fédère presque 1 000 espaces protégés répartis sur l'Arc alpin qui ont pour mission la protection des habitats, de la faune et de la flore, du développement durable de leur territoire, de la recherche et de l'accueil du public. Depuis 12 ans, ce réseau travaille sur les problématiques communes aux grands parcs alpins, comme aux réserves naturelles, réserves de biosphère, zones de tranquillité et à bien d'autres formes de protection de la nature. www.alparc.org



Le Club Arc Alpin (CAA) regroupe l'ensemble des Clubs alpins du Massif et est également observateur officiel de la Convention alpine. www.club-arc-alpin.eu

Contact Presse :
 Claude Comet +33 (0)620 98 18 78
presse@alpweek.org



Contact Organisation :
 COSALP Comité d'organisation de la Semaine alpine 2008
 Anne Sophie Eléouet
 Service Culturel Municipal
 CCSTI-Hôtel de ville
 05120 L'Argentière-La-Bessée
organisation@alpweek.org www.alpweek.org
 Tél : +33 (0)4 92 23 20 94 Fax : +33 (0)4 92 23 20 90

Centrale de réservation du Pays des Ecrins

reservation@paysdesecrins.net
 Téléphone : +33 (0)4 92 23 58 42

Avec le soutien de :



Dans le cadre de la Convention alpine



Commission Internationale pour la Protection des Alpes
Internationale Alpenschutzkommission
Commissione Internazionale per la Protezione delle Alpi
Mednarodna komisija za varstvo Alp
International Commission for the Protection of the Alps



Pour obtenir des informations plus détaillées sur l'ensemble des actions de CIPRA France, contactez nous aux coordonnées ci-dessous.

Maison de la Nature et de l'Environnement, 5 place Bir Hakeim, 38000 Grenoble, France
Tel / Fax +33 (0) 4 76 48 17 46, france@cipra.org
Siren: 434 845 905

www.cipra.org

